



Les DÉFIS biodiversité



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



GRANDLYON
la métropole



Le saviez-vous ?

En France, la population de chauve-souris a diminué de 38% entre 2006 et 2016



Bien que bénéficiant d'un statut de protection, les chauves-souris sont fortement menacées par la raréfaction des insectes dont elles se nourrissent mais aussi par la perte et la dégradation de leurs gîtes. En France, la grande majorité des chauves-souris réalise tout ou partie de son cycle de vie dans un élément du bâti (combles, caves, interstices de murs, etc.). La rénovation ou la destruction des bâtiments cause la disparition de ces gîtes.



Action 1 : « Je crée un gîte pour les chauve-souris »

Je fabrique et j'installe un nichoir adapté aux chauves-souris. En faisant cela, je participe à compenser la perte de leurs habitats. Pour leur recréer cet espace de tranquillité, je me munis de bois brut non traité, de vis et c'est parti.

Notre conseil

Veillez à bien respecter les recommandations quant à leur fabrication ou leur installation. Les gîtes devront de préférence être orientés au sud, à l'abri du vent et installés à au moins 3m du sol.

Pour aller + loin : www.auvergne-rhone-alpes.lpo.fr